



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Alpes-Maritimes



Nice, le Lundi 13 janvier 2020

L'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des Services de
l'Éducation Nationale des Alpes-Maritimes

A

Mesdames les Directrices
Messieurs les Directeurs des Ecoles
Élémentaires et Primaires Publiques et Privées

Mesdames et Messieurs les Enseignantes et
Enseignants

s/c de Mesdames les Inspectrices
Messieurs les Inspecteurs
Chargés de Circonscription

**Direction des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale
des Alpes-Maritimes**

53, avenue Cap de Croix
06181 Nice Cedex 2

Tél : 04 93 72 63 00
ia06@ac-nice.fr
www.ac-nice.fr/ia06

Division :
Circonscription Nice 2
266 avenue de la Californie
06200 NICE

Affaire suivie par :
Hélène RAYNAUD

Tél : 04 93 72 64 59
CPDEM3.ia06@ac-nice.fr

Objet : Admission en classes de CE1-CE2-CM1-CM2
Classes à Horaires Aménagés Musicales à Nice
Affichage et information aux familles

Les Classes à Horaires Aménagés Musicales (C.H.A.M.) sont implantées dans l'école Lycette Darsonval, mitoyenne du Conservatoire de Nice.

Les familles désireuses d'inscrire leur enfant dans ce dispositif pourront :

- Soit imprimer le dossier de candidature joint à cet envoi
- Soit télécharger le dossier de candidature sur www.ac-nice.fr/DSDEN06
- Soit le retirer auprès de la **Direction de l'école primaire Lycette Darsonval**, 12 rue Thyde Monnier, 06100 NICE

entre le **Mardi 03/03/2020** et le **Vendredi 03/04/2020**.

Les dossiers complets seront retournés sous forme papier à :

DSDEN 06
Mme la Conseillère Pédagogique Départementale en Education Musicale
53, Avenue Cap de Croix
Bureau 311
06181 Nice Cedex 2

Courriel : cpdem3.ia06@ac-nice.fr

AVANT LE MARDI 7 AVRIL 2020 (17H00) DERNIER DELAI



2/2

Conformément à la circulaire du 02 août 2002 (B.O. N° 31 du 29 août 2002) et en respectant les recommandations de l'annexe 5 du B.O. N° 30 du 27 juillet 2006, la procédure d'admission se déroulera le **Mercredi 29 avril 2020 pour les CE1 à partir de 9h. Une convocation avec l'heure précise sera envoyée aux familles après remise du dossier.** Ce jour-là, les élèves seront observés dans des situations de jeux musicaux.

Pour les **classes de CE2-CM1-CM2, deux dossiers** sont à renseigner, l'un pour l'école, l'autre pour le Conservatoire (à retirer sur place ou à télécharger sur le site du Conservatoire). La procédure d'admission se déroulera le **Samedi 2 mai 2020 à une heure précise et sur convocation.** La commission établira une liste d'attente dans la mesure où un élève déjà inscrit sortirait du dispositif CHAM, libérant ainsi une place.

Pour les représentants légaux, deux réunions d'information sur le cursus scolaire sont prévues **Vendredi 6 mars 2020 à 18h et Vendredi 3 avril 2020 à 18h** à l'école Lycette Darsonval: *la présence des responsables à l'une ou à l'autre de ces réunions est indispensable.*

La notice jointe, destinée à l'information de tous les représentants légaux, est à afficher à l'entrée de l'école.

Michel Jean FLOC'H